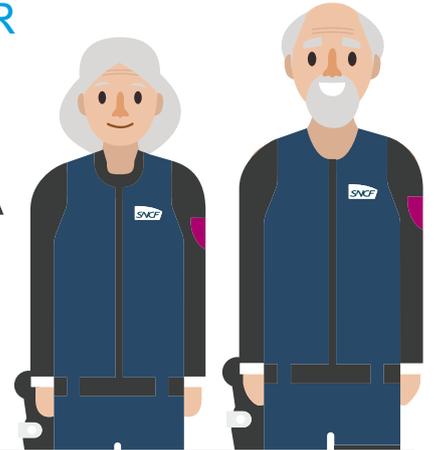




AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

RENFORCER LES ÉQUIPES CEZAR & PROSUR

DES ENGAGEMENTS CONCRETS FACE À LA CHARGE DE TRAVAIL CROISSANTE



L'UNSA a été reçue en audience le 19 février afin d'aborder la question de l'adéquation entre la charge de travail et les ressources disponibles, en lien avec la saisie des actes CEZAR et les activités PROSUR.

NOTRE OBJECTIF ?

Trouver des solutions face au sous-dimensionnement des équipes CEZAR et PROSUR, exacerbé par une augmentation significative du nombre d'actes à saisir.

EN CHIFFRES

Depuis 2021, le nombre d'actes en France croît de 20 % par an, sans que cette hausse soit accompagnée d'une augmentation des effectifs. Cette stagnation des ressources humaines a entraîné un retard conséquent dans la saisie des actes CEZAR, compromettant ainsi la capacité à disposer d'une vision claire de la délinquance sur nos emprises, ainsi que la fiabilité des données transmises aux activités. Cette situation affecte également la contractualisation avec nos partenaires et les activités qui

sollicitent nos services, en raison de la dégradation de la qualité et de la fiabilité des données produites. Pour remédier à ces difficultés, il est impératif d'accroître de manière significative le nombre d'agents habilités à saisir les actes dans CEZAR et à alimenter PROSUR. Toutefois, le recrutement parmi le personnel en attente de reconversion a atteint ses limites.

CE QUE L'UNSA A DEMANDÉ

Nous avons proposé à la direction de mobiliser les agents en fin de carrière, âgés d'au moins 50 ans, volontaires et ayant atteint un niveau de pénibilité P2 ou P3, sans exclure la possibilité de travailler « *en mode hybride* » (un pourcentage du temps de travail en opérationnel et l'autre partie consacrée à la saisie CEZAR ou PROSUR).

EN BREF CE QUE L'UNSA A OBTENU

- #1 Analyser** le fonctionnement et harmoniser les pratiques du pôle CEZAR-PROSUR sur l'ensemble du territoire.
- #2 Porter** une attention particulière au recrutement du personnel affecté à des tâches temporaires, en veillant à ce que les profils correspondent aux exigences des postes.
- #3 Intégrer** des agents en fin de carrière en complément des agents dédiés à la saisie des actes CEZAR.



L'UNSA SE RÉJOIT
DES ÉCHANGES LORS
DE CETTE AUDIENCE AINSI
QUE DE LA PRISE EN COMPTE
DE NOS PROPOSITIONS.